Image not found or type unknown

explication des différentes étapes et juges

Par **dplisapdo**, le **05/06/2009** à **13:59**

Le procureur et le juge d'instruction a recommandé 18-24 mois de prison pour mon ex-mari apres que ma fille aînée a déposé une plainte partie civile parce qu'il a agressé sexuellement alors qu'elle n'était que de 9 ans.

[The prosecutor and the investigating judge recommended 18-24 months of prison for my ex-husband after my eldest daughter filed a complaint because he sexually aggressed her when she was only 9 years old]

Je suis également partie civile de ce plainte. Mon avocat m'a dit que d'un autre juge a relaxe mon ex-mari, bien que le procureur et le juge d'instruction avait recommandé autrement. Ensuite, le parquet-même a déposé un appel contre cette relaxe et il (l'appel) n'a pas encore été jugés.

Ma questions: [My questions]

Je voudrais savoir quelle est cette 'autre' juge qui a décidé la relaxe?

Quelle est la fonction de ce juge et comment peut-il fonder sa décision?

[What is the function of this judge and what is the basis of his/her decision?]

Quelle est la valeur du travail d'un juge d'instruction si un autre juge ne fait pas suivre la recommandation de ce juge qui a réalisé l'enquête (extrêmement long)?

[What is the value of the work completed by the investigating judge if another judge does not follow the findings and recommendation of this investigating judge that had completed the investigation (which by the way is an extremely long process by itself)?]

Merci de répondre à mes questions. Je ne peux que souhaiter que mon avocat pourrait expliquer ces choses. Mais malheureusement, ils n'ont pas l'expliquer. J'ai aussi (en quelque sorte) me fait sentir que je le (le avocat) déranger quand je pose ces questions. À la fin, le processus d'ici restent un mystère pour moi.

[Thank you for responding to my questions. I can only wish that my lawyer would explain these things. But unfortunately, he (they) do not explain. I have also been made to feel that I am somehow bothering (my lawyer) when I ask these questions. In the end, these processes remain a mystery to me.]

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés